

## ÉCONOMIE

# Un dentifrice « made in Chauny »

La Compagnie du Bicarbonate s'apprête à mettre sur le marché un dentifrice un peu particulier. Une première.

Une niche, celle du bicarbonate, dans laquelle Nicolas Palangié s'est engouffré : c'est en somme le petit secret du Pdg de la Compagnie du Bicarbonate, à Chauny.

Sa Très Petite Entreprise, Nicolas Palangié - un ancien de chez Solvay-Rhodia - l'a créée en 2010, dans le secteur très concurrentiel des produits cosmétiques et d'entretien. Depuis, son activité ne cesse de croître, son chiffre d'affaires d'augmenter. Aujourd'hui, la société pourrait gagner des parts de marché supplémentaires, en commercialisant un dentifrice fortement concentré en bicarbonate de soude. Une première à Chauny, et en France selon Nicolas Palangié : « Lorsque l'on regarde la composition des dentifrices, ils sont généralement assez peu enrichis en bicarbonate, de l'ordre de 2 à 3 %.

Nous, nous allons proposer un produit dont le taux de bicarbonate pourrait être de 20, 30, 40 % du produit fini. C'est dix à 20 fois plus que dans les produits industriels. »

La particularité de cette pâte dentaire, mise au point en partenariat avec l'Escom, l'école supérieure de chimie de Compiègne ? Son pouvoir blanchissant : « L'une des promesses du bicarbonate est d'être un abrasif doux, c'est-à-dire dont la dureté est sensiblement inférieure à l'émail des dents et à la dentine. Cela veut dire tout simplement qu'il évite de rayer l'émail et permet de gagner plusieurs degrés de blancheur sur des tâches de thé, de café ou de cigarette par exemple. »

Toujours selon Nicolas Palangié, ce dentifrice répondrait ainsi à un

besoin, une attente. « Nous interrogeons régulièrement notre panel de clients et d'internautes sur les produits que nous souhaiterions proposer. Ce qui nous permet en général d'avoir plusieurs milliers de réponses sur nos 70 000 adresses répertoriées. Le dentifrice au bicarbonate a été l'un des produits retenus par nos clients. Mais pas seule-

**L'entreprise compte 6 salariés, dont 2 personnes à mi-temps. Nicolas Palangié espère à terme employer une 7<sup>e</sup> personne**

ment. Le déodorant au bicarbonate a aussi remporté l'adhésion de nos internautes. » Et contribuerait à élargir le réseau de distribution de l'entreprise. « Ces produits pourraient être vendus en parapharmacies, voire dans les rayons cosmétiques des pharmacies. Ce qui nous permettrait d'entrer non pas dans la cour des grands mais dans la cour des Petites et Moyennes Entreprises. L'idée est de rester indé-



Aux côtés de Nicolas Palangié, Justine Renteux est responsable qualité.

pendant mais avec des moyens plus conséquents. »

Nicolas Palangié et son équipe disent travailler dans ce sens. « On s'accroche, c'est parfois difficile, mais nous avons la satisfaction de continuer à embaucher. » Et en effet, l'entreprise comptera bientôt 6 salariés, dont deux à mi-temps. Nicolas Palangié espère à terme employer une septième personne.

Dans l'attente, déodorant et dentifrice pourraient être mis sur le marché, dès la fin de l'année ou en 2016 et permettre à la Compagnie du Bicarbonate d'augmenter son capital actuel de 326 000 euros et son chiffre d'affaire de 500 000 euros, l'an dernier. Et de financer son imminent déménagement.

D.O.

## Un déménagement dans les cartons

Dans les cartons de la Compagnie du Bicarbonate, il y a de nombreux projets, de nouveaux produits et un déménagement qui devrait s'opérer en fin d'année. La Compagnie est installée depuis sa création, en 2010, dans l'enceinte de l'espace économique l'Univers, à Chauny. La TPE est en effet l'un des locataires de la communauté de communes de Chauny-Tergnier, et occupent les locaux de la pépinière d'entreprise.

Aujourd'hui, son Pdg, Nicolas Palangié, et son équipe

ont besoin de bureaux plus grands et plus fonctionnels. Ils sembleraient avoir trouvé leur bonheur. « Nous sommes en discussion très avancée avec la communauté de communes de Chauny-Tergnier, qui nous louerait des locaux plus vastes, de 700 mètres carré environ. Il nous reste à évaluer le montant des travaux et celui du loyer. » Autre indice sur la nouvelle adresse des locaux de la TPE : « Nous resterons à Chauny, nous y sommes bien. » Peut-être un hôtel d'entreprise, qui sait ?

## CHAMPS

## Une exposition sur

